

NOTES LOCALES

Le bureau d'hygiène provincial s'est réuni samedi, 19 février, 76, rue Saint-Gabriel. La variole, la glace extraite du canal de Lachine, la désinfection des outils des barbiers furent les questions à l'ordre du jour.

Relativement à la variole, nous donnons dans ce numéro une brève étude que nous terminerons par un court exposé de la perspective que réserve cette maladie à notre population montréalaise si l'on n'érige pas en loi les mesures nécessaires à sa disparition ; quant à la glace extraite du canal de Lachine, nous serions fort curieux d'en soumettre un morceau à l'analyse, ce que nous nous permettrons de faire sous peu, convaincus que cela fournira matière à nombre de commentaires instructifs autant qu'hygiéniques.

Une mesure vient d'être prise en France obligeant les barbiers à désinfecter, au moyen d'antiseptiques, leurs instruments. Nous extrayons ce qui suit d'un *Journal d'Hygiène Italien* pour le livrer aux méditations de notre bureau sanitaire :

"MALADIES TRANSMISSIBLES PAR LES COIFFEURS

"M. Missaglia dresse dans le *Giornale d'Igiene* la liste suivante des maladies transmissibles par les coiffeurs :

"Le favus, la teigne, le sycois parasitaire, l'herpès circiné, les diverses formes de l'impetigo, l'eczéma, l'acné, le molluscum contagiosum, l'ectyma, la folliculite, la syphilis, la gale et les poux de la tête et du corps.

"Il se demande si la stérilisation des ciseaux et des rasoirs pourrait être réalisée sérieusement par les coiffeurs ; il préférerait qu'on les obligeât à plonger leurs instruments dans une solution de potasse caustique à 8 0/00 et à les essuyer ensuite avec de la ouate imbibée d'alcool à 60 0/0.

"Il resterait encore les peignes et les brosses qui ne peuvent guère être soumis à un pareil traitement. Il res-

terait encore et surtout les doigts et les mains des artistes du peigne, que ceux-ci nous promettent sur la figure et sur la tête, non seulement sans aucun respect de l'asepsie et de l'antisepsie, mais encore sans le moindre souci de la propreté la plus élémentaire."

Pour nous, Canadiens, tout en approuvant l'idée de M. Missaglia, qui demande qu'on instruisse les coiffeurs de la nature des maladies qu'ils peuvent transmettre à leurs clients et qu'on leur donne quelques leçons sur les principes généraux de l'antisepsie, voudrions-nous d'abord qu'on leur inculquât cette notion simple mais fondamentale qu'ils doivent se laver les mains après et avant chacune de leurs opérations capillaires.

Les étudiants en pharmacie ont, la semaine dernière, donné au Queen's Hotel leur banquet annuel.

L'assemblée nombreuse autant que choisie qui s'y était rendue, a témoigné, par sa belle humeur et les nombreux toasts portés, du plaisir qu'elle ressentait de cette réunion... de corps.

Signalons particulièrement la partie du discours où l'honorable M. Chapinan chaleureusement recommanda une solidarité, une union plus intimes entre les éléments étudiants des deux races, sentiment auquel la Direction de cette Revue s'associe pleinement.

Citons, entre autres convives, MM. M. Muir, J. E. Migneron, professeur Reid, professeur Morrison, S. Lachance, W. Lecours, Dr Ricard, Dr Bourke, Hercule Guérin, A. Moore, etc.

N'omettons pas non plus de féliciter le comité d'organisation du banquet, qui se composait, de MM. J. E. Migneron, Jean Bisailon, A. Choquette, N. Bourbonnière, Jos. Shea, E. Vadeboncœur et G. E. Clerk.

DEMANDES ET OFFRES

Nous offrons gratuitement l'insertion de toute demande ou offre concernant la profession. Offres ou demandes d'emploi, d'achat de matériel, cession, etc., etc.